RLPm

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ MÉTROPOLITAIN

Nantes Métropole

Commune :

Saint-Aignan de Grand Lieu

Territoire(s) : Sud Ouest

Approuvé le 30 juin 2022

Élaboration du RLPm de Nantes Métropole

Plans de zonage

N

Echelle : 1:9 000

0 250 500 Mètres

Zonage RLPm

- ZP1
- ZP2
- ZP3

Bouaye

Bouguenais

Saint-Aignan de Grand Lieu

Route des Parachutistes

Route du Haut

Route de la Jaminaie

Route de Gachoux

Route de la Noue

Route de la Garne

Route du Lac

Route du Pinier

Route du Chêne

Route de la Gagnerie

LA GALIMONDAINE

LA BERGERIE VERTE

LES BAUCHES DU DÉSERT

LA VILLE AUX DENIS

LA FORÊT

Z.A. LA FORÊT

LA MAISON POINTARD

LA CROIX ROUGE

LES BRANDES

AÉROPORT DE NANTES ATLANTIQUE

FRÉMIOU

GRÉCHOUX

LE BOIS BRÛLÉ

LA BARCALAIS

LES ECOBUTS

LA ROBARDIÈRE

LA PAILLERIE

LA NOUE

LES BERTETTERIES

LESTERRAC QUARTIÈRES

LA MARIONNIÈRE

LA NOÉ NOZOU

PONTRIGNÉ

CENTRE BOURG

LE PRESSOIR

LE PINIER

L'HABRANDIÈRE

LA RAMÉE DE NOIRE

BOIS DE ST AIGNAN

Edité le: 13/06/2022